



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

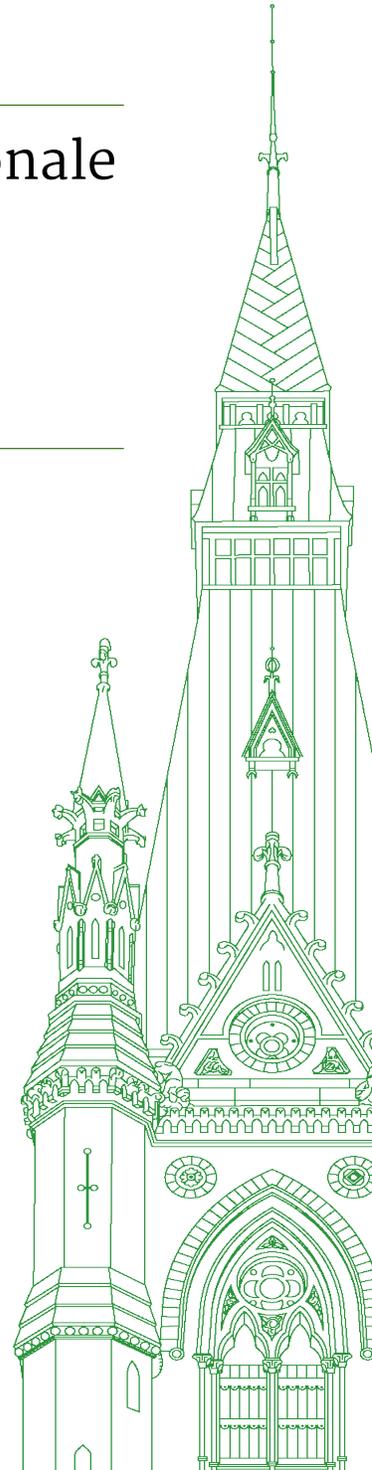
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 002

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 mars 2020

Présidente : Mme Karen McCrimmon



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 9 mars 2020

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte.

J'aimerais souhaiter la bienvenue, de la part de tous les membres du Comité, à nos très distingués invités d'aujourd'hui. Merci.

Je dois aborder un point avant de laisser la parole à nos témoins. Nous n'avons pas approuvé le procès-verbal de la réunion du sous-comité. Je veux donc demander la permission de procéder à l'étude des recommandations du sous-comité à la fin de la réunion, durant la période consacrée aux travaux du Comité.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à nos distingués invités pour leurs déclarations liminaires.

Merci.

[Français]

Mgèn Jocelyn Paul (directeur général, Politique de sécurité internationale, Sous-ministre adjoint, Politique, ministère de la Défense nationale): Bon après-midi, madame la présidente et membres du Comité.

Je suis le major-général Jocelyn Paul, et j'occupe les fonctions de directeur général de la Politique de sécurité internationale au ministère de la Défense nationale.

[Traduction]

Je suis donc responsable de gérer nos relations en matière de défense et de sécurité internationale et de fournir des conseils à cet effet.

[Français]

Je suis accompagné du lieutenant-général Mike Rouleau, commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada.

[Traduction]

Je suis également accompagné de Sandra McCardell, directrice générale du Moyen-Orient, et de M. Giles Norman, directeur exécutif des relations en matière de sécurité et de défense, qui sont tous les deux d'Affaires mondiales Canada.

Nous sommes heureux d'être ici aujourd'hui.

Je propose de vous donner un aperçu de haut niveau de l'opération Impact avant de céder la parole au général Rouleau, qui vous donnera les détails sur les dynamiques dans le théâtre.

[Français]

L'opération Impact est la composante militaire de la stratégie pangouvernementale canadienne contre Daech en Irak, en Syrie, en Jordanie et au Liban.

[Traduction]

Dans le cadre de cette stratégie, le Canada investira jusqu'à 3,5 milliards de dollars sur cinq ans pour aider à établir les conditions nécessaires à la sécurité et à la stabilité et pour réduire la souffrance humaine.

Dans le cadre de cette stratégie, les Forces armées canadiennes participent à la Coalition mondiale contre Daech et à la mission de l'OTAN en Irak et fournissent de l'instruction et de l'assistance bilatérale à la Jordanie et au Liban. Bien qu'elles soient distinctes, ces activités ont l'objectif commun de renforcer les capacités des forces de sécurité régionales, afin qu'elles puissent contenir la menace posée par Daech.

[Français]

Donnez-moi donc, s'il vous plaît, quelques minutes pour vous expliquer chacune de ces activités.

La Coalition a été créée en 2014, et elle compte 82 pays et organisations membres qui se sont engagés à lutter contre Daech sur tous les fronts.

[Traduction]

En plus des opérations militaires, elle comprend quatre secteurs d'activité dans le domaine civil: la stabilisation des zones libérées, la prévention du flux de combattants terroristes étrangers, le démantèlement de l'infrastructure financière et économique de Daech et la lutte contre la propagande de Daech.

Les pays peuvent contribuer à un secteur d'activité ou plus de la Coalition selon leurs expertises et leurs capacités. Le Canada est l'un des quelques membres de la Coalition qui contribuent aux cinq secteurs d'activité, militaires et civils.

[Français]

Bien que l'OTAN collabore avec les forces de sécurité irakiennes depuis un certain temps, la mission de l'OTAN en Irak a été créée en 2018 en complément aux opérations de lutte contre Daech de la Coalition.

[Traduction]

La NMI, la mission de l'OTAN en Irak, est une mission d'instruction sans combat axée sur le renforcement des capacités du ministère de la Défense de l'Irak, du Bureau du conseiller national pour la sécurité et des institutions nationales de sécurité pertinentes. Plus de 20 pays contribuent à la NMI et nous sommes fiers d'avoir dirigé la mission au cours de ses deux premières années.

[Français]

Le Canada a également déployé des équipes d'instructions et d'assistance en Jordanie et au Liban dans le but de renforcer la capacité de ces pays à résister à Daech et aux conséquences découlant des conflits en Irak et en Syrie.

[Traduction]

Ce renforcement des capacités régionales comprend la prestation d'instruction et le développement d'infrastructures et de l'équipement. Dans tous ces efforts, nous respectons la souveraineté de nos nations partenaires. Je tiens à souligner que nous sommes en Irak à l'invitation du gouvernement.

[Français]

Depuis notre premier déploiement en Irak, en 2014, la Coalition et les forces de sécurité irakiennes ont fait d'énormes progrès dans la lutte contre Daech. Toutefois, notre mission n'est pas terminée, et la Coalition et l'OTAN se trouvent à un tournant important.

[Traduction]

À mesure que les menaces en Irak et que les besoins de nos forces partenaires évoluent, les deux missions doivent s'adapter et travailler ensemble. En février, les ministres de la Défense de l'OTAN ont accepté en principe d'élargir la mission de l'OTAN en Irak afin de prendre en charge certaines des activités de formation de la Coalition. Nous espérons que ces délibérations seront itératives et dirigées par les Irakiens.

Je voudrais terminer en rappelant que, bien que nous soyons ici pour parler de l'opération Impact, l'armée ne constitue qu'une pièce du casse-tête. Grâce à nos initiatives pangouvernementales et notre collaboration avec les alliés et partenaires, nous nous efforçons de mettre en place les conditions d'un succès à long terme, afin que nos partenaires régionaux puissent s'attaquer à l'idéologie malveillante qui a causé tant de souffrances dans la région.

● (1535)

[Français]

J'espère que ce contexte vous sera utile et je vous remercie de votre attention. Sur ce, je vais maintenant céder la parole au général Rouleau.

Lgén Mike Rouleau (commandant, Commandement des opérations jointes canadiennes, ministère de la Défense nationale): Bonjour, madame la présidente et honorables députés.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui aux côtés du major-général Paul et de mes collègues du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour faire le point sur l'opération Impact.

Je félicite ce comité qui souhaite en apprendre davantage au nom des Canadiens sur cette mission qui est complexe et qui évolue rapidement. Je suis impatient de préciser et d'expliquer cette mission du mieux que je le peux, et ce, de mon point de vue en tant que commandant opérationnel.

[Traduction]

Avant de prendre vos questions, je souhaite aborder brièvement trois points afin d'orienter la discussion.

Premièrement, je décrirai mon rôle de commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, le COIC, et les sujets dont je ne peux parler en raison de mon poste.

Deuxièmement, je parlerai des différentes composantes de l'opération Impact, comme les a décrites le major-général Paul et je préciserai lesquelles relèvent directement de mon commandement et de mon contrôle.

Troisièmement, je vous présenterai une mise à jour sur les derniers développements sur le terrain et je vous expliquerai la direction que prend la mission selon moi.

[Français]

Parlons de mon rôle de commandant Commandement des opérations interarmées du Canada, ou COIC. Tout d'abord, en ce qui concerne mes rôles et responsabilités, je travaille pour le chef d'état-major de la Défense, le général Vance, et assure le leadership et l'harmonisation de plus de 20 opérations des Forces armées canadiennes, au pays et à l'étranger.

Je ne choisis pas les opérations que je commande ni les objectifs qu'elles visent; elles me sont attribuées par directive du chef d'état-major de la Défense nationale, cette directive étant établie dans le cadre de politiques du gouvernement du Canada.

[Traduction]

Dans ce contexte, je serai plus que ravi de vous parler, et de vous donner des détails qui ne compromettent pas la sécurité de nos capacités militaires ou de notre personnel déployé, de la façon dont les forces que je commande accomplissent la mission opération Impact, dont je suis responsable.

Actuellement, jusqu'à 850 membres du personnel militaire sont affectés à l'opération Impact, et, comme le major-général Paul l'a mentionné, ces forces sont réparties en trois sections. Il y a nos contributions à la coalition menée par les États-Unis, qui accomplit l'opération Inherent Resolve. Il y a aussi nos contributions à la mission en Irak de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), communément appelée la mission NMI. Enfin, il y a deux équipes canadiennes d'assistance et d'entraînement qui mènent leurs activités en Jordanie et au Liban. Lorsque nous discutons de l'opération Impact, nous oublions souvent ces activités en Jordanie et au Liban. Nous avons tendance à nous concentrer exclusivement sur l'Irak, mais c'est une affaire régionale.

La zone des opérations pour cette mission inclut l'Irak, le Koweït, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Il est important que le Comité comprenne que, bien que je sois ultimement responsable de tout le personnel participant à l'opération Impact à l'échelle nationale, je n'assure pas le commandement et le contrôle de tous ces éléments sur une base quotidienne. En particulier, même si la mission de l'OTAN en Irak est actuellement dirigée par un officier canadien, la major-générale Carignan, elle-même et environ 200 membres du personnel des Forces armées canadiennes qui participent à la mission NMI relèvent de la chaîne de commandement de l'OTAN et non de la chaîne de commandement du Canada. Par ailleurs, la majorité des activités menées par les Forces d'opérations spéciales du Canada en Irak sont directement commandées par le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada.

[Français]

Je vous présenterai maintenant une mise à jour opérationnelle.

Madame la présidente, maintenant que j'ai clarifié certains points, permettez-moi de vous donner un aperçu de la situation sur le terrain concernant l'opération Impact, qui demeure en quelque sorte fluide, surtout en Irak.

Actuellement, la plupart des mesures de protection qui visent les forces accrues et que nous avons mises en œuvre à la suite de l'attaque aérienne par les États-Unis qui a tué le général iranien Qassem Soleimani, le 3 janvier, y compris la pause dans les opérations de formation et le déplacement du personnel canadien, demeurent en vigueur.

Néanmoins, malgré la tension et l'incertitude qui perdurent, l'engagement multinational visant à vaincre Daech demeure et les opérations militaires reviennent graduellement à la normale.

• (1540)

[Traduction]

Sous la direction de la Coalition, les opérations militaires conjointes contre Daech ont repris, et j'ai autorisé le redéploiement au Koweït de certains membres du personnel du Canada en prévision de leur déploiement en Irak dans les prochains jours afin qu'ils reprennent leur mission de formation dès que la situation s'y prêtera. Pour être clair, cette reprise sera fondée sur les conditions et non sur le temps, et je ne peux prévoir exactement le moment où elle aura lieu.

Il y a peu de temps, il semblait que nous pourrions reprendre les opérations de façon imminente, mais maintenant, la source d'incertitude la plus récente ayant une incidence sur l'échéancier de la mission est la propagation du nouveau coronavirus, ou la COVID-19. Je peux vous garantir que nous suivons la situation de près et que nous prenons des mesures pour protéger notre personnel et maintenir la souplesse opérationnelle pour reprendre nos activités principales dès que la situation nous le permettra.

À l'heure actuelle, en raison de la protection des forces et de diverses autres considérations, l'avenir immédiat de l'opération Impact n'est pas clair. Toutefois, ce qui est clair, c'est que le mandat opérationnel consistant à appuyer la Coalition et la mission NMI et à assurer le renforcement des capacités en Irak, en Jordanie et au Liban est prolongé jusqu'au 31 mars 2021. J'ai l'intention, avec mon équipe, de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour remplir ce mandat, et ce, jusqu'à ce que je reçoive des indications contraires du chef d'état-major de la Défense.

J'ai été très chanceux, j'ai pu être témoin des énormes progrès réalisés par les Forces armées canadiennes et leurs partenaires dans la lutte contre Daech au cours des dernières années. J'ai été promu au rang de général en 2014. Peu de temps après, lorsque j'assumais le commandement, nous avons envoyé les forces spéciales en Irak. Je participe donc personnellement à la mission depuis septembre 2014 à titre de commandant, d'abord des forces spéciales, et maintenant du Commandement des opérations interarmées du Canada, COIC.

Nous sommes maintenant à une phase cruciale de la mission où, ayant vaincu Daech sur le plan militaire, nous devons maintenant consolider cette défaite et nous assurer que Daech ne revienne pas. Pour atteindre cet objectif, il faudra comprendre les nuances des diverses dynamiques régionales et collaborer étroitement avec les

partenaires civils. Il faudra également un leadership fort sur le terrain, de même que de la souplesse et de l'agilité pour relever les défis et s'adapter aux circonstances changeantes.

Je suis fier de dire que les commandants et les forces que je dirige possèdent ces qualités. Je les ai vus à l'œuvre au début de janvier, quand nous avons réussi à nous adapter aux changements très rapides survenus le 3 janvier, en raison de la frappe, pour protéger nos forces et préserver nos capacités opérationnelles.

[Français]

Si, dans l'avenir, nous pouvons maintenir ce leadership et cette collaboration dans le cadre de l'opération Impact, le Canada continuera d'apporter une contribution dont nous pouvons être fiers.

Je vous remercie de m'avoir accordé de votre temps et je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

La présidente: Je remercie les témoins pour leurs exposés, qui ont été très utiles.

Nous allons maintenant passer aux questions. La parole est d'abord à M. Martel.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Je vous remercie d'être présents aujourd'hui.

Messieurs Rouleau et Paul, j'aimerais parler du manque de défense antiaérienne sur le terrain, qui entrave nos opérations.

Étant donné que le régime iranien a manifesté la volonté d'attaquer les bases alliées avec des missiles et qu'il s'en est montré capable, prévoyons-nous nous doter d'un tel système?

Lgén Mike Rouleau: En ce qui concerne la protection sur le plan de la défense aérienne, sur le terrain, toutes les bases sur lesquelles nous nous trouvons en Irak sont protégées par les Américains. Nous envisageons la consolidation éventuelle de nos bases, mais je peux vous assurer que chaque base profite d'une protection visant la défense aérienne et, au-delà de chaque base, le secteur tactique bénéficie d'une certaine protection, plus large, de la part des forces américaines.

Pour ce qui est de l'acquisition de nouveaux systèmes pour le Canada, madame la présidente, je ne peux pas faire de commentaires. C'est le commandant de l'armée qui pourrait le faire.

M. Richard Martel: Si le gouvernement irakien demandait formellement aux Américains de quitter l'Irak, quels facteurs le Canada devrait-il évaluer pour poursuivre l'opération Impact?

• (1545)

Mgén Jocelyn Paul: Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, nous sommes là à l'invitation du gouvernement irakien. Il y a présentement un dialogue entre l'OTAN et le gouvernement irakien au sujet de la prolongation de la mission de l'OTAN en Irak. La discussion est en cours. Il y a eu des échanges entre le secrétaire général de l'OTAN et le premier ministre actuel.

Nous avons bon espoir qu'avec le gouvernement irakien, nous serons en mesure de bien clarifier l'avenir du mandat. Cela dit, les ressources que les États-Unis d'Amérique apportent dans la région sont essentielles au déroulement des deux missions.

M. Richard Martel: Certains membres du personnel américain ont été affectés par des lésions cérébrales. Est-ce que les membres des Forces armées canadiennes ont subi des blessures similaires?

Lgén Mike Rouleau: Non. À ma connaissance, il n'y a pas eu de cas de traumatisme cérébral au sein du personnel des Forces armées canadiennes. Cependant, il faut préciser que nos gens qui étaient à Erbil n'étaient pas aussi près des explosions qu'ils l'auraient été à la base aérienne d'Ain al-Asad, par exemple.

M. Richard Martel: Après les attaques, des protections supplémentaires ont évidemment été mises en place. Demeureront-elles en place de façon permanente?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

Avant même les attaques, nous avons fait des ajustements sur le terrain, parce que nous avions des renseignements suggérant la possibilité d'une attaque. Après les attaques, nous avons pris d'autres mesures, et nous allons effectivement maintenir certaines d'entre elles ad vitam aeternam, ou tant et aussi longtemps que nous serons là. Cependant, pour des raisons de sécurité opérationnelle, je ne peux préciser quelles sont ces mesures.

M. Richard Martel: Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Spengemann, la parole est à vous.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je tiens à vous remercier tous les quatre pour votre service. Vous transmettez mes remerciements aux hommes et aux femmes que vous représentez, qui forment vos équipes.

J'ai eu le privilège de passer passablement de temps en Irak à titre de représentant des Nations unies. Je suis toujours extrêmement heureux lorsque nous faisons le point sur l'Irak, alors je vous remercie pour votre présence.

J'aimerais me concentrer sur les initiatives pangouvernementales — vous en avez fait mention, major-général — et commencer par parler du contexte régional, notamment dans l'optique de l'Irak. Je m'adresse à vous et à vos collègues d'Affaires mondiales. Si vous procédez à une analyse des causes de l'ascension rapide de Daech, quels seraient les facteurs liés à la sécurité qui ont permis à cette organisation de devenir ce qu'elle était, et que devrait-on faire pour empêcher la renaissance de Daech ou même de toute autre organisation qui pourrait prendre sa place?

Mgén Jocelyn Paul: Il s'agit d'une région extrêmement complexe. Vous y avez été, alors vous avez pu le constater par vous-même.

D'un point de vue militaire, lorsque Daech a pris naissance, les forces de sécurité irakiennes ont fait face à quelques difficultés. Je crois que tout le monde a été extrêmement surpris par la vitesse à laquelle Daech a pris de l'expansion. C'était extrêmement rapide.

C'est pourquoi notre mandat est si important, le mandat de l'OTAN et celui de la Coalition. L'un des principaux éléments est l'entraînement des forces de sécurité locales. Nous devons bien nous assurer que le gouvernement de l'Irak et ses forces de sécurité seront mieux à même d'affronter ce type de menace dans l'avenir.

La cause profonde de l'émergence de cette menace est multidimensionnelle. Il y a un aspect culturel et un aspect historique. Il y a

également un aspect lié à la religion et un aspect économique. Nous pourrions en parler pendant très longtemps.

Étant donné la complexité de la situation, il était important pour nous que notre travail dans la région soit accompagné d'un mandat pangouvernemental. Il est clair dans mon esprit que les forces armées ne peuvent accomplir la tâche seules.

Mes collègues d'Affaires mondiales pourraient vous en dire un peu plus long à ce sujet.

• (1550)

Mme Sandra McCardell (directrice générale, Moyen-Orient, Direction générale Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je vous remercie, madame la présidente, de me donner l'occasion de répondre à cette question qui va au-delà des aspects liés à la sécurité.

Ce qui est clair, c'est que la montée et la réussite de Daech, de l'État islamique, non seulement en Irak, mais partout dans le monde, constitueront une préoccupation pour nous pendant très longtemps. C'est une organisation qui s'est répandue partout dans le monde, avec son idéologie, au grand désarroi de la plupart des sociétés démocratiques où elle a pris racine.

Un certain nombre de causes ont été cernées, et vous les connaissez probablement très bien. Il y a notamment l'exclusion de la société, l'absence d'acceptation dans les sociétés au sein desquelles vivent ceux qui adhèrent à cette idéologie. Il y a aussi à un moment donné l'absence d'espoir et de possibilités économiques. Il existe une panoplie de raisons qui amènent des gens à adhérer à une idéologie aussi odieuse que celle de l'État islamique.

En ce qui a trait à l'opération Impact, je crois que nous devons étudier les raisons pour lesquelles cette organisation a pris racine, particulièrement en Irak et en Syrie, et a si bien réussi à attirer dans ses rangs des personnes provenant de partout dans le monde. Je pense qu'il y a beaucoup à dire au sujet de la gouvernance. La capacité de Daech de prendre racine est attribuable à la faiblesse du gouvernement irakien et à son incapacité de sécuriser son territoire et de fournir des services à sa population.

C'est pourquoi nous travaillons avec nos partenaires du ministère de la Défense nationale à renforcer l'État irakien. Nos partenaires travaillent notamment avec les forces de sécurité irakiennes. D'autres travaillent au renforcement des capacités des corps policiers, afin qu'ils soient en mesure d'offrir la sécurité dont le pays a besoin.

Par ailleurs, nous constatons la nécessité de soutenir l'unité, la stabilité, la diversité et la démocratie en Irak et de mettre en place une structure de gouvernance qui permet à tous les Irakiens de trouver leur place au sein de la société.

Enfin, il y a également le manque de respect des droits de la personne, qu'on a observé en Irak durant le règne de Saddam Hussein et... Nous travaillons donc à promouvoir le respect des droits de la personne, particulièrement les droits des minorités, des femmes et des filles. L'objectif est que la société dans son ensemble résiste à l'idéologie de Daech, non seulement grâce à la capacité de l'État de protéger ses citoyens, mais aussi grâce à une gouvernance solide et au respect des droits de la personne auxquels nos efforts auront contribué.

M. Sven Spengemann: Je crois que mon temps est écoulé, mais j'aurai peut-être l'occasion de revenir là-dessus.

Je vous remercie beaucoup pour vos réponses.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Boudrias, c'est votre tour.

M. Michel Boudrias (Terrebonne, BQ): Je vous remercie.

Je voudrais parler de la protection des forces déployées dans la région dans le cadre de l'opération en tant que telle. En début d'année, nous avons tous été préoccupés et surpris par l'attaque irakienne à divers endroits, qu'on ignore en grande partie.

En cas de nouvelles attaques ou de nouvelles tensions, ou pour des raisons médicales — pensons au coronavirus —, aurions-nous la profondeur et la flexibilité nécessaires pour être entièrement autonomes, que ce soit sur le plan logistique ou en ce qui a trait à l'occupation des bases et des différents endroits, c'est-à-dire en excluant toute possibilité de coopération avec d'autres partenaires?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

La réponse courte est non.

Lorsque nous nous sommes joints à la Coalition, nous en sommes devenus dépendants à différents égards, jusqu'à un certain point, mais nous sommes surtout dépendants des États-Unis. En ce qui concerne les systèmes de communication fondamentale, nous avons évidemment nos propres systèmes, mais l'architecture du système de renseignement est basée sur le système américain. Je pense notamment au C4I, soit « commandement, contrôle, communication, informatique et renseignement », à la surveillance, aux frappes aériennes et à la protection des forces des différentes bases. Cela est fait par les Américains. Sur le plan logistique, beaucoup de contrats sont faits par l'entremise des forces américaines.

Nous dépendons donc des États-Unis, ou de la Coalition, si vous préférez, à certains égards. Cela dit, nous essayons d'être le plus autosuffisants possible. Par exemple, cette semaine, en raison du COVID-19, nous avons envoyé plus d'équipement de protection individuelle à nos forces médicales en Irak et au Koweït.

Nous croyons être en mesure de poursuivre la mission dans des conditions comme celles qui existaient le 3 janvier, la pire nuit de la mission à ce jour. Par exemple, après l'attaque, nous nous sommes assurés d'avoir suffisamment de munitions sur le terrain. Nous avons augmenté les munitions du Canada en Irak. Je suis plus à l'aise aujourd'hui que je ne l'étais le 3 janvier. Je pense que nous sommes en bonne position.

En ce qui concerne le COVID-19, au sein de la Force opérationnelle interarmées en Irak, nous sommes capables de faire quatre choses.

- (1555)

[Traduction]

Nous pouvons faire le dépistage, nous pouvons traiter les personnes et les mettre en quarantaine, si nécessaire, et nous pouvons les évacuer.

[Français]

Si nous avons des troupes atteintes du COVID-19, nous avons les ressources médicales nécessaires pour prendre soin d'elles. Ce matin, j'ai demandé à nos forces en Irak si nous avions les ressources médicales nécessaires si jamais les pires prévisions quant

au nombre de gens infectés se matérialisaient, et on m'a répondu oui, sans hésitation. Je ne suis donc pas inquiet à ce sujet.

M. Michel Boudrias: Vous me rassurez. D'ailleurs, je tiens à vous féliciter pour tous les efforts qui sont déployés actuellement dans la région. J'ai eu la chance de visiter le Koweït peu avant Noël, d'ailleurs. Cela m'a donné un bon portrait de la situation. J'étais convaincu que nos forces étaient en bonnes mains.

Je continue sur un autre sujet: la force ennemie, en l'occurrence Daech. On ne peut pas tuer des idées avec des balles, c'est connu.

Est-ce que nous menons des opérations de contre-insurrection, des opérations psychologiques ou des opérations d'éducation de la population dans la zone irakienne et syrienne, que ce soit avec nos partenaires ou de notre propre initiative? Êtes-vous au courant de telles mesures?

Lgén Mike Rouleau: Les forces spéciales, tant celles du Canada que les autres, travaillent avec les forces irakiennes pour contenir ce qu'il reste de Daech. Ce n'est plus une force militaire cohérente ayant son propre territoire comme c'était le cas en 2014-2015. Il s'agit d'un groupe de gens qui essaient de mener une insurrection. Le travail des forces spéciales consiste donc à contenir Daech pour l'empêcher de se reconstituer.

Nous sommes conscients de la menace que représente Daech. Chaque jour où il y a de l'instabilité politique et où nos missions ne progressent pas est une bonne journée pour les gens de Daech, car cela leur donne la chance de communiquer entre eux et de voyager.

Cependant, Daech n'est pas la seule menace sur le terrain. Il y a aussi les groupes chiïtes. Nous sommes conscients qu'ils ne sont pas complètement contrôlés par le gouvernement de l'Irak et qu'ils peuvent recevoir des ordres de l'Iran. Nous sommes également préoccupés par la menace que représentent les groupes de milices chiïtes.

M. Michel Boudrias: Je vous remercie, général.

J'ai terminé, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Bachrach, la parole est à vous.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui. À l'instar de mon collègue, je vous remercie pour votre service. Je vous saurais gré de transmettre mes remerciements aux hommes et aux femmes qui travaillent pour notre pays.

Ma question porte sur ce que vous avez dit au début au sujet du retour à la normale graduel des opérations militaires. Je me demande si vous pourriez dire au Comité si la portée de la mission est toujours la même et s'il serait nécessaire d'apporter des changements à cet égard pour garantir la réussite de la mission.

• (1600)

Lgén Mike Rouleau: La portée de la mission n'a pas changé. Le mandat est tout à fait le même, c'est-à-dire stabiliser la région, améliorer la sécurité, contribuer avec des partenaires à la mise en place d'une gouvernance inclusive et isoler les organisations extrémistes violentes et lutter contre celles-ci. Dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, le mandat est toujours le même, à savoir affaiblir Daech, outiller le gouvernement irakien sur les plans de la sécurité et de la gouvernance — il en va de même avec le gouvernement syrien — et, enfin, contribuer à la défense des pays partenaires.

Le mandat fondamental n'a pas changé. Bien sûr, toutes les activités ont été interrompues immédiatement après la frappe, car il y avait beaucoup d'incertitude relativement à ce qui se passait sur le terrain. J'ai mis un frein à toutes les activités. Il fallait nous tenir sur nos gardes, nous assurer que nous n'allions pas être attaqués et être prêts à nous défendre. Dans les jours suivants, nous avons commencé à transférer des personnes non essentielles de l'Irak au Koweït pour minimiser le nombre de personnes à certains endroits au cas où d'autres missiles seraient lancés. Je peux vous dire qu'au Liban et en Jordanie, nous sommes restés sur nos gardes durant un certain nombre de jours seulement. J'ai ensuite autorisé la reprise de l'entraînement de base. En Irak, nous avons continué de rester sur nos gardes. À la fin janvier, le chef d'état-major de la Défense en Irak a fait savoir à la Coalition, dans une lettre, qu'il était prêt à ce qu'on reprenne les opérations contre Daech.

Je m'empresse d'ajouter que, pendant que nous n'aidions pas les Irakiens, ceux-ci menaient seuls certaines opérations contre Daech, ce qui constitue un critère de succès qu'il ne faudrait pas oublier.

Depuis la fin janvier, une petite partie seulement des opérations a repris, et nous n'avons pas recommencé l'entraînement de base et les activités de renforcement des capacités. Pour l'instant, tout cela est interrompu.

M. Taylor Bachrach: Vous avez mentionné un critère de succès, et je me demande si vous pourriez nous dire quels sont les autres critères de succès que vous examinez lorsque vous évaluez les répercussions de l'ensemble des opérations.

Lgén Mike Rouleau: À mon quartier général, nous mettons l'accent sur notre aptitude à mesurer notre rendement et à nous adapter, et nous sommes justement en train d'essayer de nous faire une tête sur ce que cela signifie exactement. J'espère que d'ici six mois, nous commencerons à cueillir les fruits de cette priorité renouvelée, parce qu'il ne faut pas seulement mettre l'accent sur l'exécution, mais aussi évaluer ce que nous faisons puis nous adapter.

Je peux vous en donner quelques exemples. Au Liban, nous avons formé les forces libanaises aux opérations en environnements hivernaux, ce qui les a clairement habilitées à se déployer dans la vallée de la Bekaa. Nous avons instruit les FSI à Qayyarah Ouest sur les tâches nécessaires pour assurer la sécurité dans une vaste zone, si bien que nous n'aurons bientôt plus de travail. D'ici trois mois, nous aurons terminé. Nous avons formé les Irakiens et ils pourront maintenant se former eux-mêmes. Cette semaine seulement, les Irakiens ont mené une mission dans la province d'Anbar lors de laquelle 1 000 militaires se sont déployés pour éliminer de la province des éléments de Daech, une mission exclusivement irakienne. Nous avons aussi une équipe de mobilisation des femmes en Jordanie, qui a nettement aidé les forces armées jordaniennes à recruter des femmes, à les former adéquatement et à leur permettre de réaliser leur plein potentiel.

Ce ne sont là que quelques exemples.

M. Taylor Bachrach: Merci, madame la présidente.

La présidente: Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, madame la présidente.

La Turquie entretient des relations difficiles avec les autres pays de l'OTAN, et sa relation avec la Russie complique les opérations dans la région. En quoi cela nuit-il à notre aptitude à établir des conditions propices à la paix et à la stabilité dans la région, si cela y nuit?

Mme Sandra McCardell: Il est sans équivoque que la situation qui fait intervenir la Turquie dans l'opération IMPACT est celle qui fait rage en Syrie, particulièrement à Idlib. Il y a actuellement des discussions à l'OTAN sur la façon dont l'organisation peut travailler avec la Turquie.

Les défis sont nombreux. Vous vous rappelez sans doute que quand la Turquie a lancé l'Opération Peace Spring, dans le Nord-Est de la Syrie, elle a été la cible des critiques du Canada et de beaucoup d'autres pays aux vues similaires. Bien sûr, la situation a évolué depuis, et compte tenu du nombre de migrants que la Turquie accueille ou aide, elle a indéniablement multiplié les efforts pour protéger ses frontières.

Sa collaboration avec la Russie à ce chapitre a mené à un cessez-le-feu. Bien que toute mesure qui permettra de mettre un terme à la violence à l'encontre des civils en Syrie et à Idlib soit la bienvenue, ce cessez-le-feu ne nous permet pas de croire que la confrontation directe entre la Syrie et la Turquie tire à sa fin. L'enjeu ici est beaucoup plus la relation entre la Russie et la Syrie que les civils d'Idlib.

Bien que nous accueillions favorablement cette mesure jusqu'à maintenant, nous ne sommes pas certains que la paix durera bien longtemps. Nous restons déterminés à participer au processus politique dirigé par l'ONU, mais beaucoup sont frustrés du manque de progrès sur cette voie. Nous continuerons aussi de travailler sans relâche avec nos alliés de l'OTAN, mais nous sommes très conscients des souffrances que vivent les civils en Syrie.

• (1605)

Mme Cheryl Gallant: Cela n'aura donc pas d'incidence sur le travail de nos femmes et de nos hommes là-bas.

Mme Sandra McCardell: Je vais laisser le général répondre à cette partie de la question.

Lgén Mike Rouleau: De mon point de vue, la situation à Idlib n'a pas vraiment d'incidence sur le travail des forces que je commande en Irak. Sur le plan opérationnel, je n'en sens pas les effets pour l'instant.

Mme Cheryl Gallant: Si la présence des terroristes a diminué sur le terrain, ils sont quand même encore là et contre-attaquent avec encore plus de férocité depuis qu'ils ont été repoussés. Il semble que les États-Unis aient enregistré leurs premiers décès attribuables aux efforts accrus déployés pour nous débarrasser des terroristes.

Comment le Canada prépare-t-il l'armée irakienne aux tactiques contre le terrorisme et l'insurgence qui seront nécessaires pour les détruire de façon permanente?

Lgén Mike Rouleau: Je rectifierai un peu la prémisse de la question, parce que ce ne sont pas les premiers décès américains dans la lutte contre Daech. Il y a bien des soldats qui sont morts en service avant cela. Je pense que les médias viennent de faire état, il y a quelques heures, du décès de deux soldats américains morts dans une offensive contre Daech dans la région des montagnes Hamrin, à l'ouest de Kirkuk. Nous suivons la situation de près.

Mais comment les aidons-nous à contrer le terrorisme? Je dirais que c'est le commandement des forces spéciales du Canada, en particulier, en collaboration avec l'organisation des forces spéciales de la coalition générale, qui s'occupe de former les forces spéciales irakiennes, de les conseiller et de les aider dans leur travail, de manière à leur enseigner les pratiques exemplaires en la matière, les meilleures tactiques, techniques et procédures, de même que le type d'opération à privilégier sur la base de renseignements solides, d'une gouvernance solide et d'une application rigoureuse des lois sur les conflits armés et l'usage de la force dans ce genre de situation.

Ensuite, les forces armées ordinaires contribuent aussi à leur façon à la lutte antiterroriste, en essayant de rehausser les capacités des forces de sécurité irakiennes. Il ne suffira pas de former seulement un petit groupe de militaires membres de forces spéciales pour enrayer ces problèmes, ultimement. Il faut aussi des aéronefs, des hélicoptères, du personnel médical et toute une entreprise pour les appuyer. C'est la contribution que nous apportons.

Mme Cheryl Gallant: Est-ce que nos forces...

La présidente: J'ai bien peur que vous n'ayez plus de temps.

[Français]

Monsieur Robillard, vous avez la parole.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Bonjour.

Je vous remercie d'être venus pour nous faire part de choses assez importantes.

Je crois comprendre que, à la suite de la réunion ministérielle de l'OTAN sur la défense, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne notre mission de formation en Irak. Pouvez-vous expliquer quelles seront les prochaines étapes à partir de maintenant?

Mgén Jocelyn Paul: Je vous remercie de votre question.

Effectivement, lorsqu'on a eu la réunion ministérielle de l'OTAN, les ministres ont accepté en principe de poursuivre la première partie. C'est ce qu'on appelle le stade 1 de l'expansion de la mission de l'OTAN en Irak.

Actuellement, en ce qui concerne l'OTAN, les états-majors militaires sont en train de regarder quelles activités d'entraînement maintenant menées par la Coalition pourraient être faites sous le chapeau de l'OTAN suivant un court et un moyen délai de préavis.

Les états-majors sont donc en train d'étudier le tout. Cela se fait en étroite collaboration avec le gouvernement irakien. Donc le premier ministre par intérim a donné son accord pour que l'OTAN continue à travailler dans ce domaine en collaboration avec son gouvernement. C'est ce qu'on appelle le stade 1.

Les états-majors stratégiques ont des discussions à l'OTAN en ce qui a trait au stade 2. Quelles activités d'entraînement allant au-delà du mandat actuel de l'OTAN cette dernière pourrait-elle éventuellement prendre en charge dans l'avenir? Actuellement, relativement au stade 2, on en est à l'étape des discussions.

Les états-majors militaires à l'OTAN, en collaboration avec les différentes missions, sont en train d'étudier le tout. Le résultat des délibérations va être présenté lors de la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui va se dérouler au début du mois d'avril, si je ne m'abuse.

Un compte rendu sera donc donné aux différents ministres. Ensuite, nous allons continuer à faire de la planification pour ce qui est du temps et de l'espace. Un suivi sera certainement fait lors de la rencontre ministérielle des ministres de la Défense qui, elle, est prévue au mois de juin.

● (1610)

M. Yves Robillard: Que font nos troupes en ce moment?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

Monsieur, nous avons renvoyé quelques troupes au Canada. Même s'il restait deux semaines à des troupes qui devaient faire des rotations normales, on les a renvoyées au Canada et on leur a dit que c'était fini.

On a gardé au Canada les troupes qui étaient censées remplacer ces troupes. Récemment, on les a envoyées au Koweït, parce qu'on pensait que le temps était propice pour les envoyer en Irak. Les troupes présentes en Irak y sont demeurées et elles aident à protéger nos zones. Nos véhicules doivent être entretenus et doivent rouler. Il faut maintenir toute une logistique, tout comme les contacts avec nos partenaires irakiens et ceux de la Coalition.

Le peu de troupes laissées en Irak travaillent donc. En outre, les troupes au Koweït font leur travail normal. Les gens sont occupés. Les troupes qui restent pour exécuter la mission d'entraînement vont être envoyées en Irak aussitôt que les conditions seront réunies.

M. Yves Robillard: J'ai une dernière question.

Pouvez-vous commenter le rôle, si possible, de la majeure-générale Carignan en tant que commandante de la mission de l'OTAN en Irak? Elle est l'une des femmes les mieux classées des Forces armées canadiennes, n'est-ce pas?

Lgén Mike Rouleau: La majeure-générale Carignan est la commandante de la mission de formation de l'OTAN en Irak. Comme le major-général Fortin avant elle, elle commande toutes les forces de l'OTAN qui travaillent en Irak pour remplir la mission de l'OTAN en Irak. Elle est une commandante tactique des quelque 100 forces qui travaillent en Irak. C'est tout à fait vrai.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Dowdall.

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Merci, madame la présidente.

Je fais écho à mon tour aux observations de mes collègues. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. C'est ma première séance de comité, donc c'est pour moi un honneur de vous recevoir et d'entendre les nouvelles que vous avez à nous transmettre aujourd'hui. Je tiens aussi à vous remercier de nous permettre de jouir des libertés que nous avons dans ce pays. J'espère qu'un jour, d'autres pays pourront en dire autant, donc merci beaucoup.

Est-il arrivé pendant cette mission que nos soldats canadiens aient l'impression de ne pas avoir tous les outils nécessaires pour faire leur travail? Y a-t-il quoi que ce soit que nous aurions pu faire d'un point de vue organisationnel pour jouer plus efficacement notre rôle?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de cette question excellente.

Je fais ce travail depuis 33 ans, et il ne m'est jamais arrivé, quand je demande à un groupe de soldats s'il leur manque quelque chose qu'ils n'aient rien à me dire. Mon rôle de commandant opérationnel consiste à offrir des options viables au chef d'état-major de la Défense au stade de la planification, à lui faire des propositions réalistes. Il présente ensuite des demandes au gouvernement, et des choix sont faits. Il n'y a pas une grande chose en particulier qui nous manque et qui nous empêche d'accomplir les tâches qui nous sont confiées, je peux vous en assurer, monsieur. Nous avons des mécanismes en place pour repérer les lacunes et tenter d'y remédier, mais il n'y a pas de grand élément qui ressorte que je puisse vous nommer aujourd'hui et qui m'empêche d'accomplir ma tâche à cause d'un véritable manque.

Quand on travaille au sein d'une coalition, toutefois, ce qui est magique, c'est qu'on sait que les autres membres peuvent nous aider, qu'ils peuvent compenser nos faiblesses à certains égards et qu'on peut parfois compenser les leurs aussi. C'est toute la beauté d'une coalition. Nous sommes assez habiles pour repérer les faiblesses de chacun et nous assurer d'être complémentaires, mais nous devons aussi pouvoir effectuer notre travail à l'échelle nationale comme il se doit.

• (1615)

M. Terry Dowdall: Y a-t-il quoi que ce soit qui vous faciliterait la vie, quand même? Vous affirmez avoir ce qu'il faut pour vous débrouiller, mais je me demande s'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire en tant qu'organisation.

Lgén Mike Rouleau: Tout cela figurera dans le Budget supplémentaire des dépenses qui s'en vient, par exemple, donc nous apprécions votre plein appui au Budget supplémentaire des dépenses...

Des voix: Oh, oh!

Lgén Mike Rouleau: Non, il n'y a rien que je puisse nommer aujourd'hui dont nous aurions vraiment besoin, monsieur.

M. Terry Dowdall: Pour revenir à une question qui a été posée sur le traumatisme cérébral et ce qui s'est passé là-bas, j'ai été très heureux d'entendre que nous n'en avons pas eu la nuit du 8 janvier, ce qui est une bonne nouvelle. Je m'interroge sur l'armée en général. Je viens de Simcoe—Grey. La plus grande base d'entraînement se trouve dans notre région, à Borden. Certaines des blessures dont souffrent les militaires sont parfois très visibles, mais beaucoup sont de nature émotionnelle ou psychologique. Lorsque vous analysez l'état d'une personne après un événement, est-ce que ce sont vos propres médecins qui en font l'analyse ou des personnes de l'extérieur? Est-ce que ce sont des services assurés en sous-traitance?

Je veux simplement m'assurer que nous ayons toutes les ressources en place pour aider les hommes et les femmes non seulement aujourd'hui, mais aussi quand ils rentrent de mission. Pouvez-vous nous en parler?

Lgén Mike Rouleau: Pour avoir moi-même subi des blessures physiques et non physiques au cours de mes 33 années de service,

je peux vous dire que la mentalité au sein des Forces armées canadiennes est manifestement bien différente de celle qui s'observait quand je m'y suis joint, en 1984, ou quand j'ai fait la tournée des Balkans, au milieu des années 1990. Nous sommes ailleurs. Ce ne sont pas des paroles creuses. Je crois sincèrement qu'une grande partie de la stigmatisation qui existait dans les années 1980 et 1990 concernant les blessures invisibles s'est dissipée.

J'accorde beaucoup d'attention au volet médical et à la façon dont nous nous occupons de nos militaires, non seulement pendant les missions, mais aussi après, pendant la semaine de réintégration des militaires, à leur retour au Canada, où ils rencontrent des spécialistes de la santé mentale, des professionnels médicaux et des prêtres. Nous permettons à chacun de ventiler et de se réacclimater avant de retourner dans sa famille. Le travail du médecin général et de son équipe, de même que le leadership du chef à ce chapitre sont tels que je fais très confiance à notre façon de faire actuelle pour prendre soin de nos membres sur le plan médical maintenant, tout à fait.

La présidente: Très bien.

Monsieur Baker.

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci infiniment, madame la présidente, et merci à vous tous d'être ici aujourd'hui.

Je fais écho aux propos de mes collègues des deux côtés pour vous remercier des services que vous nous rendez et de la différence que vous faites dans nos vies, pour assurer non seulement notre propre sécurité, mais aussi la sécurité et la prospérité mondiale.

Je représente une circonscription du nom d'Etobicoke Centre, qui se trouve en banlieue de Toronto. Quand je parle du Moyen-Orient et des Canadiens déployés là-bas avec mes électeurs, ils sont curieux d'en savoir plus sur les questions dont vous nous avez parlé en ce qui concerne la sécurité mondiale et les progrès réalisés globalement, mais ils seraient aussi curieux de mieux comprendre le rôle particulier que jouent les Canadiens et ce qu'ils apportent. Je sais que vous en avez parlé un peu dans vos observations, mais je me pose toujours la question. Si certains de mes électeurs d'Etobicoke Centre étaient ici aujourd'hui pour vous écouter et qu'ils vous demandaient comment les Canadiens contribuent le plus à changer la donne sur le terrain, que leur répondriez-vous?

Mme Sandra McCardell: Il y a beaucoup de choses que nous pourrions leur dire. J'aborderai d'abord le cadre général, après quoi je ciblerai quelques enjeux de sécurité en particulier.

Il n'y a aucun doute. Le général a mentionné déjà qu'un investissement de 3,5 milliards de dollars nous a été promis de 2016 à 2021. C'est un très grand engagement qui, je crois, fait foi des conséquences directes de la situation au Moyen-Orient sur les électeurs de vos circonscriptions respectives, soit parce qu'ils y ont de la famille, soit pour d'autres raisons, ils vous le diront probablement.

Nous travaillons sur divers fronts, dont celui de la sécurité, mais il y a aussi le volet humanitaire, le développement — dont j'ai un peu parlé déjà — et l'amélioration de la gouvernance. Je pense qu'il y a bien des choses qui pourraient intéresser vos électeurs. Depuis 2018, nous apportons une assistance alimentaire à 780 000 personnes en moyenne chaque mois. Ce sont 780 000 personnes chaque mois qui échappent à la faim. En coopération avec l'ONU, nous avons aussi offert des services aux victimes de violence fondée sur le sexe à 297 000 femmes et filles, de sorte que presque 300 000 femmes et filles traumatisées ont eu accès à de l'aide pour traiter à la fois leurs blessures physiques et leurs blessures non physiques, comme vous les qualifiez. Nous avons fourni à 450 000 personnes, en Irak, une infrastructure d'eau potable sûre. Vous pourriez maintenant vous-mêmes y boire l'eau du robinet sans être malade.

Je suis certaine que nos généraux seraient fiers de mentionner également qu'en coopération avec la coalition mondiale, nous avons réussi à retirer les explosifs de 12,7 millions de mètres carrés de terres. Les gens peuvent maintenant y faire de l'agriculture et s'y déplacer en toute sécurité. Les enfants peuvent aller à l'école sans avoir peur. De même, nous avons formé 7 400 policiers irakiens aux services de police communautaire et à l'application des lois; nous les avons essentiellement sensibilisés à la nécessité d'entrer en communication avec leurs communautés, de comprendre ce qui se passe et de procurer à la population un sentiment de sécurité.

Pour terminer, je dirai seulement qu'il y a désormais en Irak une loi contre la violence conjugale, ce qui n'était pas le cas avant. Cela aussi est attribuable aux efforts déployés par les Canadiens.

• (1620)

Mgén Jocelyn Paul: J'aimerais peut-être ajouter une chose sur notre contribution dans le monde. Je voulais le dire en réponse à la question qu'a posée Mme Gallant un peu plus tôt.

On ne parle pas assez de ce que nous faisons actuellement en Jordanie. Le Canada contribue abondamment, par les FAC, le MDN et Affaires mondiales Canada, à aider les Jordaniens à sécuriser leur frontière avec la Syrie. Nous venons tout juste d'achever un projet qui visait à rétablir la route qui sépare essentiellement la Syrie de la Jordanie. Je peux vous dire que nos collègues jordaniens nous en sont extrêmement reconnaissants.

Les enjeux le long de la frontière sont multiples. Il n'y a pas que Daech. Il y a aussi les milices chiites, entre autres. Nous sommes véritablement en train d'aider la Jordanie à sécuriser sa frontière, à titre de pays allié. C'est un excellent exemple de ce que quelques millions de dollars peuvent permettre d'accomplir pour sécuriser un allié clé dans la région. La Jordanie joue un rôle pivot dans la région.

Lgén Mike Rouleau: Monsieur, de mon point de vue, sur le terrain, qu'on pense aux deux C-130J en vol ou à nos troupes déployées sur le terrain, dont nos équipes de formation en Jordanie, au Liban et à Q-Ouest, nous avons d'excellentes troupes. Elles sont constituées de bonnes personnes qui savent aussi être d'excellents combattants et exécutants au besoin. Cependant, ce qui fait de nos militaires des êtres si spéciaux, c'est que ce sont de bonnes personnes. Ce sont d'ardents défenseurs de notre pays et tout et tout, mais ce sont aussi des personnes qui comprennent le contexte, donc je vous dirais qu'elles se donnent à 110 %.

Dimanche dernier, c'était le cinquième anniversaire de la mort de notre sergent Drew Doiron, qui a été tué en service. Il venait de la circonscription de Mme Gallant. Nous avons payé cher pour le tra-

vail que nous faisons là-bas en y perdant une partie de notre trésor national. Nous l'avons fait avec beaucoup d'honneur, je crois.

M. Yvan Baker: Merci beaucoup.

La présidente: Merci.

Monsieur Boudrias.

[Français]

M. Michel Boudrias: Quand on parle d'un contexte de guerre, on parle de réfugiés, d'un grand nombre de personnes déplacées et de déplacements.

Considérant que nous avons des troupes en Syrie et au Liban, j'aimerais savoir si, suivant la chute de Daech, cette situation est sous contrôle ou résorbée en ce qui a trait aux réfugiés.

Mme Sandra McCardell: Je vous remercie de votre question.

En ce qui concerne les réfugiés, la Syrie continue malheureusement d'en produire chaque jour. Sur nos écrans et dans les journaux, nous voyons l'effet néfaste de ce qui se passe actuellement à Idlib. Le flux de réfugiés continue, avec tous les traumatismes et les regrets que cela peut causer.

Cela dit, nous continuons d'offrir notre appui aux réfugiés. Nous sommes d'importants donateurs. Dans le cadre du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le HCR, nous octroyons des sommes importantes à la Jordanie et au Liban afin d'appuyer les pays qui accueillent les personnes déplacées.

Je tiens également à vous dire que ce ne sont pas seulement les réfugiés eux-mêmes qui reçoivent l'appui du Canada, mais aussi les communautés qui les accueillent. Si nous ne venions pas en aide aux personnes pauvres du Liban, des tensions très importantes pourraient survenir entre les réfugiés et les communautés d'accueil. À l'heure actuelle, notre appui comporte de l'aide humanitaire, des soins médicaux, de l'éducation de base et de l'alimentation dans les communautés où se sont établis les réfugiés de la Syrie. Je peux vous assurer que cet appui se poursuit.

• (1625)

M. Michel Boudrias: Je vous remercie.

Concernant le Kurdistan, j'aimerais savoir si la portion irakienne est relativement sous contrôle et protégée. Je parle ici des forces qui nous ont aidés à libérer Mossoul, notamment.

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

Nous sommes là-bas en vertu de la politique d'un Irak. Les forces de sécurité kurdes, ou FSK, font partie des forces de sécurité irakiennes. Il s'agit d'une force, quant à nous.

Oui, le Nord de l'Irak est sûr, dans la mesure où il est largement contrôlé. On n'y trouve pas de zones qui sont hors du contrôle du gouvernement. Il y a des enclaves occupées par Daech, mais le travail des forces spéciales consiste à les reconnaître et à les cibler. C'est bien, dans le Nord. J'y suis allé récemment. Il faudra encore bien du temps, mais on a le sentiment, même dans la ville de Mossoul, que la vie reprend.

M. Michel Boudrias: Merci.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Garrison.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Je vais passer mon tour, madame la présidente.

La présidente: Vous passez votre tour, très bien.

Monsieur Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier nos témoins d'être ici et à féliciter chaudement nos Forces armées canadiennes de leur excellent travail. Je suis certain que Michel a mentionné que nous avons eu la chance de rendre visite à nos troupes au Koweït avant Noël et que c'était très intéressant de voir leurs opérations sur le terrain, comment elles jouent leur rôle de soutien dans le cadre à la fois de l'opération Inherent Resolve et de la mission de l'OTAN en Irak.

J'aimerais vous interroger sur la dynamique qui s'observe avec l'influence iranienne. L'Irak appuie les milices chiites, et je sais que nous croisons probablement le chemin de miliciens tous les jours. En quoi cela teinte-t-il nos opérations et la formation que nous offrons depuis que la situation a déraillé et que le terroriste Soleimani a été tué? Comment cela se répercute-t-il sur la formation que nous offrons aux forces de sécurité irakiennes?

Mgén Jocelyn Paul: Comme beaucoup d'autres pays de la région, l'Irak est un peu complexe. Comme vous le savez, il y a une majorité chiite dans le pays et l'un des postes clés à sa tête, évidemment, est celui de premier ministre, qui est toujours occupé par un chef chiite.

J'aimerais souligner que ce ne sont pas tous les chiites d'Irak qui sont sous influence iranienne, bien sûr. Dans la population même, ce n'est pas tout le monde qui se divise selon ces critères sectaires. J'aimerais d'ailleurs préciser que lors des diverses manifestations qui ont eu lieu avant Noël, des personnes de toutes les religions se sont rassemblées dans les rues d'Irak: des chiites, des sunnites, des kurdes, etc. Je ne le dis pas pour minimiser l'influence iranienne, mais il revient à chaque Irakien lui-même de déterminer l'influence que l'Iran aura sur lui.

• (1630)

M. James Bezan: Au sujet des milices chiites et de l'influence iranienne, beaucoup de milices chiites sont formées par la Force Qods, que bien sûr, le Canada considère comme une organisation terroriste. Comment gérons-nous cette interaction?

Lgén Mike Rouleau: Il y a à peu près 70 000 miliciens chiites membres des Forces de mobilisation populaires. Ils sont nombreux. Ceux qui nous inquiètent le plus font partie de groupes comme Kataib Hezbollah, qui sont très proches de l'Iran et sont au nombre d'environ 30 000. Ils nous inquiètent beaucoup. En fait, ce sont ces groupes qui m'inquiètent le plus. Pour l'instant, d'un point de vue de protection de la force, c'est surtout la multitude des milices chiites qui m'inquiète, plus encore que Daech lui-même, parce que Daech a été battu militairement. Il a été déstabilisé et est en train de se réorganiser. Il passe actuellement plus de temps à se reconstruire qu'à planifier des attaques.

En revanche, les milices chiites qui nous inquiètent sont très bien armées. Elles disposent d'artillerie classique, de lance-roquettes multiples et d'UAV armés. Elles ont du matériel de défense aérienne. Elles sont bien armées. Il s'agit d'entités quasi étatiques équipées comme une armée nationale, donc oui, je suis très inquiet à leur sujet, mais nous suivons la situation de très près et recueillons des renseignements pour connaître leurs intentions.

Nous connaissons leurs capacités, mais c'est quand on conjugue la capacité à l'intention qu'il y a une probabilité que quelque chose ar-

rive. Ces milices se sont calmées depuis les dernières attaques et depuis que les États-Unis ont menacé de lancer une intervention sans précédent si un militaire américain ou un militaire membre de la coalition mourait aux mains des milices. Cela les a tranquilisés un peu, mais sur le terrain, nous prenons toutes les précautions possibles pour nous prémunir contre la menace que je viens de décrire, nous ne nous contentons pas de combattre mollement Daech. Nous sommes très attentifs à cela.

M. James Bezan: Général, lorsque vous êtes allé pour la première fois en Irak, c'était pour travailler avec les peshmergas kurdes. Certaines de ces relations se poursuivent-elles encore? Les peshmergas kurdes ont certainement rempli leur mandat en sécurisant le nord. Le Canada peut se féliciter de les avoir aidés dans cette démarche, mais collabore-t-on toujours avec les peshmergas dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, ou les a-t-on laissés pour compte depuis leur vote de séparation?

Lgén Mike Rouleau: Je ferais écho à vos observations. Les Kurdes ont mené le combat, et nous les avons alors aidés; cela comprend, vous savez, les Barzanis et tout le reste. Nous avons entretenu une relation spéciale avec eux pendant plus de quatre ans et, au cours de cette période, nous avons combattu à leurs côtés, en plus de leur fournir des conseils et de l'assistance afin qu'ils puissent repousser Daech.

La première fois que je suis allé là-bas, les combattants de Daech étaient à 900 mètres des lignes de tranchées kurdes, puis ils ont été forcés de battre en retraite vers une plaine. Ensuite, ils ont été chassés de la ville de Mossoul. C'était fascinant à voir, et les Kurdes méritent beaucoup d'éloges à cet égard.

Les relations que nous avons établies avec les Kurdes ne se sont pas évaporées. Elles existent toujours, et je pense qu'elles sont alimentées de temps à autre par des contacts personnels, si bien qu'elles peuvent être mobilisées, mais je ne sais pas trop quelles sortes de relations le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada entretient réellement, semaine après semaine, avec les forces de sécurité kurdes. Nous pourrions nous renseigner là-dessus, monsieur, si vous vouliez plus de détails à ce sujet.

M. James Bezan: J'aimerais beaucoup savoir comment les choses se passent.

La présidente: Merci beaucoup.

C'est à vous, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Merci beaucoup.

À l'instar de tous les autres députés, je tiens à vous remercier infiniment de votre service. Je siégeais au Comité de la défense il y a une dizaine d'années, et ce que vous avez fait pour notre pays a été extraordinaire.

Avant de poser ma question, j'aimerais vous donner l'occasion de faire le point sur nos activités au Liban et en Jordanie puisque vous avez dit que nous n'en parlions pas. Alors, allez-y.

Des députés: Ha, ha!

Mgén Jocelyn Paul: Je vous remercie de votre excellente question.

À vrai dire, ce que nous faisons dans les deux pays ne se limite pas à des activités purement militaires. Dans l'autre axe d'intervention, les mesures prises par le gouvernement canadien produisent de grands effets. Si je peux me permettre de faire des liens, nous parlions tout à l'heure des réfugiés. Grâce à nos programmes, beaucoup d'enfants réfugiés ont accès à l'éducation lorsqu'ils vivent au Liban ou en Jordanie. C'est un très bon exemple de ce que nous accomplissons.

En ce qui concerne le Liban, nous avons offert aux troupes libanaises un entraînement adapté aux conditions hivernales. Nous avons effectué des transitions intéressantes là-bas. De plus, si je ne me trompe pas, nous avons fini par dispenser une certaine formation médicale, mais je ne veux pas trop entrer dans les détails. Le général Rouleau maîtrise ce sujet beaucoup mieux que moi.

La gestion de projets est un aspect essentiel. À l'heure actuelle, nous travaillons, par exemple, à la mise en œuvre de projets supplémentaires en Jordanie afin d'accroître le niveau de sécurité à l'intérieur du pays. Nous en sommes encore à étudier les modalités possibles de ces projets, mais c'est quelque chose que nous faisons en étroite collaboration avec nos collègues d'Affaires mondiales. Il s'agit d'un mélange d'infrastructures, de formation et d'entraînement militaire précis. Le général Rouleau pourra peut-être vous en dire davantage.

• (1635)

Lgén Mike Rouleau: Aujourd'hui, il y a environ 40 militaires canadiens au Liban et un peu moins de 30 en Jordanie. Telle est la situation actuelle, mais ces chiffres sont variables. Je tiens à souligner que, dans tous ces environnements, qu'il s'agisse de l'Irak, de la Jordanie ou du Liban, les choses ne sont jamais statiques. La situation évolue sans cesse.

En ce qui a trait au travail que nous faisons au Liban et en Jordanie, nous avons envoyé une équipe de formation en Jordanie pour le soutien logistique au combat. Nous y avons également déployé une équipe de mobilisation des femmes. D'ailleurs, nous venons de terminer le travail de tactiques, techniques et procédures en collaboration avec des spécialistes en défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Au Liban, nous effectuons un travail de renforcement logistique afin de mieux soutenir les forces libanaises placées plus loin des lignes de front. Il s'agit surtout d'un soutien institutionnel. À cela s'ajoute, bien entendu, l'entraînement hivernal.

À propos des activités que nous menons là-bas, nous améliorons vraiment la sécurité grâce à la promotion de mesures accrues en la matière dans ces pays. Voilà ce que nous faisons. Au fond, nous essayons d'accroître l'ampleur des activités et, dans certains cas, de renforcer les capacités, mais nous ne pouvons pas envisager une telle formation uniquement sous l'angle des effectifs.

Il faut des gens et des compétences pour entraîner une autre armée, mais ces gens doivent avoir les bonnes permissions et autorisations de supérieurs comme le chef d'état-major de la Défense et moi-même pour s'assurer qu'ils peuvent faire les ajustements nécessaires sur le terrain et prendre les mesures qui s'imposent. Nous avons également besoin de fonds et de ressources, dans bien des cas, pour pouvoir offrir une telle formation et pour acheter ou construire des choses. Il faut compter sur tout un réseau pour pouvoir y arriver.

Je terminerai en disant que nous dotons ces missions de jeunes militaires qui ont, dans certains cas, très peu d'expérience opérationnelle. Nous avons réduit quelque peu le nombre de hauts gradés

que nous dépêchons là-bas pour essayer de donner un peu plus de pouvoirs aux jeunes et pour tâcher de mieux gérer la disponibilité à long terme de nos effectifs ayant des grades clés. Ces jeunes se montrent à la hauteur et accomplissent un excellent travail. Je suis fier de ce qu'ils font.

Je vous remercie.

Mgén Jocelyn Paul: Si je peux vous donner un autre exemple, il ne s'agit pas seulement d'envoyer des soldats canadiens à l'étranger, mais aussi de faire venir certaines de ces personnes au Canada.

L'un des programmes qui relèvent de mon mandat est le programme de capacité d'instruction militaire. À la base militaire de Saint-Jean, au Québec, nous recevons des gens de ces régions, qui viennent au Canada pour apprendre le français et l'anglais. Il est donc évident que nous améliorons la capacité opérationnelle de nos alliés dans les régions.

La présidente: Monsieur Bezan, vous avez la parole.

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

M. Dowdall voulait en savoir plus sur le compte rendu que vous avez évoqué, madame McCardell. De quoi s'agissait-il au juste?

M. Terry Dowdall: Une des questions posées par notre collègue d'en face était de savoir ce que vous pouviez dire à vos concitoyens au sujet des améliorations qui ont été apportées dans cette région. Ce serait bien si nous pouvions obtenir une copie de ce compte rendu.

M. James Bezan: Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer cette information.

Général Rouleau, je suis intrigué par vos observations sur l'inquiétude suscitée par les milices chiites qui sont armées et entraînées par la Force Qods. Quel rôle jouent-elles actuellement en Irak? Il ne fait aucun doute qu'elles ont contribué au retrait de Daech, mais quelle est leur stratégie à long terme là-bas? Qui les appuie? Est-ce le gouvernement iranien ou le gouvernement irakien?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

Je dirais, en tout respect, que cela dépasse ma compétence et mon champ de commandement opérationnel.

M. James Bezan: Les représentants d'Affaires mondiales voudront peut-être faire la lumière sur leurs préoccupations à l'égard de cette situation en évolution.

Mme Sandra McCardell: Merci.

Si je peux me le permettre, le terme « évolution » est probablement le mot clé ici. Comme le général l'a mentionné tout à l'heure, il y a quelques mois, nous avons assisté à des manifestations en Irak. Des personnes de toutes les confessions y ont participé et, bien franchement, lors de ces rassemblements, les consulats généraux du gouvernement iranien ont été attaqués. C'est dire que beaucoup d'Irakiens éprouvent de la frustration et du ressentiment face à l'influence étrangère dans leur pays et sont déçus des résultats de leur gouvernement en ce qui concerne l'unité et la cohérence de la structure, ainsi que la capacité de fournir les services escomptés.

Ce que nous avons observé plus récemment, en particulier depuis l'assassinat de Qassem Soleimani, c'est qu'il y a eu des pressions pour retourner à nouveau dans des camps sectaires, alors qu'auparavant, il y avait surtout une demande unifiée pour que le gouvernement dirige le pays de façon adéquate.

Il reste à voir quelle tournure cela va prendre. Je pense qu'il est nécessaire, à ce stade-ci, de choisir un premier ministre qui puisse diriger le pays. Cela fait maintenant plusieurs mois que le pays est dirigé par un premier ministre intérimaire, et le dernier candidat en date n'a pas été en mesure de former un gouvernement. Je crois que cela en dit long sur les profondes divergences qui se manifestent au sein même du parlement.

À l'avenir, comment l'Iran tentera-t-il d'intervenir en Irak? Bien entendu, les hypothèses à ce sujet ne manqueront pas. Pour ma part, je me contenterai de dire que, de toute évidence, l'Iran est en difficulté à l'heure actuelle. Sa situation économique, comme vous le savez sans doute, n'est guère reluisante. Le gouvernement américain a imposé plusieurs sanctions très strictes. Le plan d'action global commun, qui visait à contenir le programme nucléaire de l'Iran, fait actuellement l'objet d'un mécanisme de règlement des différends en raison de la non-conformité de l'Iran. Enfin, comme les nouvelles en font état chaque matin, la situation créée par le coronavirus représente un très grave problème national en matière de santé pour le gouvernement iranien.

Bref, comme je l'ai dit au début, la situation est en pleine évolution, et je pense qu'il faudra suivre ce dossier de près. Chose certaine, nous devons poursuivre l'opération Impact et le travail que nous effectuons en matière de développement et d'aide humanitaire dans l'ensemble de la région.

• (1640)

M. James Bezan: En ce qui a trait à la mission de l'OTAN en Irak, laquelle tire à sa fin, les Canadiens vont-ils confier la direction de cette opération à un autre pays membre de l'OTAN?

Lgén Mike Rouleau: Oui, monsieur. Je peux vous dire que notre commandante, la majore-générale Carignan, sera là jusqu'en décembre 2020, après quoi elle passera le relais aux Danois, je crois, c'est-à-dire au Danemark.

M. James Bezan: Le Canada participera-t-il toujours à la mission et restera-t-il en poste?

Lgén Mike Rouleau: Oui, tout à fait. Nous devons modifier quelque peu les engagements que nous avons pris durant le commandement de la mission — par exemple, les hélicoptères, dont les trois hélicoptères supplémentaires à Taji, et la compagnie de protection de la force à Bagdad. Nous allons jeter un regard neuf sur tous nos engagements, sachant que nous ne serons plus à la tête de la mission, et il faudra peut-être faire quelques ajustements à l'échelle locale.

La présidente: Madame Vandenberg, vous avez la parole.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais faire écho aux paroles de mes collègues pour vous remercier — vous et les militaires canadiens qui se trouvent là-bas — des services que vous nous rendez. Je tiens également à vous remercier des réponses et des renseignements que vous nous donnez aujourd'hui. C'est, à mon avis, très utile pour le Comité.

Un des points qui ont été soulevés, c'est que, malgré l'interruption, plusieurs activités d'entraînement de base ont repris au bout de quelques jours, et les choses sont certainement revenues à la normale maintenant. Nous avons parlé de la Jordanie et du Liban, ainsi que des équipes consultatives canadiennes en matière d'instruction.

Vous avez mentionné l'équipe de mobilisation des femmes en Jordanie. Comme nous le savons, le Canada s'est engagé à mettre

en oeuvre le plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité. D'ailleurs, la mission de l'OTAN est dirigée par une femme, la majore-générale Carignan.

Pouvez-vous nous expliquer un peu ce qui se passe en matière de formation des femmes en Jordanie et nous dire si cette formation a un effet boule de neige? Je comprends que nous formons des formateurs qui vont, à leur tour, en former d'autres.

Lgén Mike Rouleau: Je ne pourrai pas en parler de façon très détaillée. Je commande 20 missions, et cela ne représente qu'une infime partie d'une mission, mais quand j'étais sur le terrain il y a un mois ou deux, j'ai eu l'occasion de déjeuner avec l'officière qui est chargée de l'équipe de mobilisation des femmes, une lieutenantante du régiment PPCLI, et j'en suis ressorti très impressionné.

Elle encadre un peloton de femmes jordaniennes et leur offre une formation sur les armes de combat essentielles et les tactiques d'infanterie de base. Elles s'en sortent bien. C'est un peu lent, du point de vue des progrès que nous allons pouvoir réaliser, parce que bon nombre des militaires que nous formons ne sont pas aussi avancés que les membres des Forces armées canadiennes. Ils ont des préoccupations pressantes dans de nombreux secteurs, de sorte que notre capacité d'influer sur le domaine dont vous parlez ne progresse peut-être pas toujours aussi rapidement que nous le souhaiterions et, dans toute initiative de renforcement des capacités, nous ne pouvons pas leur imposer ce qu'ils ne veulent pas ou ce dont ils n'ont pas besoin. En fait, c'est plutôt le contraire qui devrait se produire: nous devons nous occuper des domaines qui leur posent problème.

Voilà donc où en sont les choses, et c'est l'un de ces cas où la situation évoluera. Nous allons continuer à déployer des efforts, mais au bout du compte, nous progresserons au rythme que les Jordaniens auront choisi. C'est un bon début. Nous envoyons de bonnes personnes, et les progrès vont bon train.

• (1645)

Mme Anita Vandenberg: Quels sont, d'après vous, les avantages d'avoir des femmes dans les forces armées et dans le cadre de ces missions? Y a-t-il des avantages en ce qui concerne le déroulement même des missions et les résultats positifs qui en découlent?

Lgén Mike Rouleau: Je vais vous raconter une histoire tirée de mon expérience personnelle et qui illustre la diversité au sein de la force opérationnelle interarmées, là où j'ai commencé. Une force militaire diversifiée améliore les chances de réussite des missions. Cela ne fait aucun doute. Ce n'est pas seulement une question de diversité sur le plan de la représentation hommes-femmes. Il existe de nombreuses formes de diversité: opérationnelle, éducative, linguistique, culturelle, expérientielle, et j'en passe. La représentation hommes-femmes est un de ces aspects.

Le jour où je me suis enrôlé, il y avait beaucoup de gens comme moi, et nous obtenions un certain résultat. Ce que nous avons aujourd'hui, c'est un ensemble beaucoup plus riche et beaucoup plus complet de solutions, car lorsque je regarde autour de moi, les équipes sont plus diversifiées, et cela vient de là.

Mme Anita Vandenberg: Parlant de diversité linguistique, vous avez mentionné que certaines personnes se rendent à Saint-Jean et à d'autres endroits pour suivre des cours de français et d'anglais. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mgén Jocelyn Paul: Nous travaillons sur ce programme depuis de nombreuses années. J'ai visité la salle de classe pour la première fois il y a quelques mois, et j'ai été très impressionné. J'ai me suis retrouvé à présider la cérémonie de remise des diplômes. Il y a des gens qui viennent d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient. Ils se présentent au Canada avec une connaissance presque nulle des deux langues officielles. Or, lors de la cérémonie, il y avait deux orateurs principaux, et ils ont tous deux fait des commentaires surprenants et remarquables en français et en anglais. L'un d'eux était une femme de l'Asie du Sud-Est qui, à son arrivée au Canada, ne parlait pas un mot de français. Il n'y a pas de lien entre la langue dans laquelle elle a été élevée et le français, mais elle a tout de même réussi, en six ou sept mois, à presque maîtriser le français. Elle m'a impressionné. Cela m'a fait penser aux difficultés que j'ai eues à apprendre l'anglais en grandissant. Bien honnêtement, j'étais un peu gêné de le parler.

Ce programme est formidable et, dans une perspective à long terme, il est réjouissant de constater qu'il y a maintenant des leaders dans de multiples forces armées à travers le monde qui sont passés par Saint-Jean il y a 10, 15, 20 ou 25 ans. C'est un formidable vecteur de diplomatie militaire. C'est un investissement à long terme, une institution qui nous permet de nous faire des amis dans le monde entier.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Paul.

Monsieur Boudrias, vous avez la parole.

M. Michel Boudrias: Merci, madame la présidente.

On parle beaucoup de formations assez classiques dans le cadre de la mission. Je n'ai pas la liste avec moi, mais je me rappelle l'avoir déjà consultée en ce qui concerne les transmissions ou les spécialisations par métier. Cependant, dans le contexte actuel, avons-nous ce qu'on appelait dans le bon vieux temps de la coopération et du mentorat opérationnel directement au front en soutien à l'armée irakienne?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de votre question.

La réponse est non. Même nos forces spéciales ne font pas ce qu'on appelle en anglais

[Traduction]

« de l'accompagnement ». Elles forment, conseillent et assistent.

[Français]

Ils ne font pas d'accompagnement.

Du côté des forces armées traditionnelles, nous n'effectuons évidemment pas d'opération avec les Irakiens. Nous les formons sur différentes bases. Par la suite, ils se joignent à des groupements tactiques et font leurs propres opérations, mais pas avec les Forces armées canadiennes. La réponse est donc non.

• (1650)

M. Michel Boudrias: Je vous remercie, général.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Bezan, nous vous écoutons.

M. James Bezan: Merci, madame la présidente.

J'ai une petite question sur le renseignement militaire. Nous avons des opérations au Koweït, en Irak, en Jordanie et au Liban. Nous avons des yeux et des oreilles sur le terrain. Recueillons-nous

de bons renseignements sur le Hezbollah, le Hamas et, surtout, sur Daech? Je m'intéresse à nos opérations et à la protection requise pour nos forces en Jordanie et au Liban. Quel type de renseignements recueillons-nous et échangeons-nous avec nos alliés?

Lgén Mike Rouleau: C'est une question très vaste, et je crains que ma réponse ne soit pas tout à fait adéquate.

Sur le plan tactique, il y a sur le terrain une entité qui s'appelle Combined Joint Task Force-Operation Inherent Resolve. Les nations qui forment cette coalition échangent des renseignements. Ces renseignements sont recueillis et partagés sur le plan tactique. Tout cela est régi par la façon dont nous sommes autorisés à partager les renseignements canadiens, par les ententes d'échange de renseignements, etc., que nous observons rigoureusement et à la lettre. Les renseignements sont également échangés au sein de groupes plus ciblés, comme la coalition du Groupe des cinq.

M. James Bezan: Oui, j'allais aussi évoquer le Groupe des cinq.

Lgén Mike Rouleau: Oui. Nous avons une relation spéciale avec les membres de cette coalition et nous échangeons des renseignements particuliers avec eux, ce qui est extrêmement utile. C'est probablement l'une de nos relations les plus précieuses.

Je suis toujours préoccupé par l'étendue des échanges, en particulier avec nos homologues américains. J'ai demandé à plusieurs reprises au général McKenzie de faire son maximum pour veiller à ce que l'entreprise américaine échange des renseignements avec nous autant qu'elle le peut et éviter qu'on ne revienne au réflexe du « pas d'étranger ». Je pense que cela signifie qu'il faut exercer une pression de tous les instants et je suis content de ce que fait le commandement central à cet égard. Je pense que nous pouvons toujours nous améliorer et c'est pourquoi nous ne relâchons pas la pression.

La fonction du renseignement est l'élément vital des opérations militaires. Surtout dans des périodes comme celle-ci, où les situations peuvent être un peu plus incertaines que d'habitude, le renseignement doit être aussi efficace que possible. C'est un élément vital pour nous, alors que nous essayons de comprendre ce qui se passe et comment nous allons nous réadapter. Je suis très satisfait de notre situation. L'échange de renseignements est une bonne chose.

Enfin, c'est la première fois que l'on attribue certaines fonctions clés du renseignement au Canada. Il y a certaines choses que nous faisons et que nous avons utilisées pour mettre certaines personnes à l'avant-plan et faire avancer cette fonction. Aujourd'hui, grâce à des technologies de pointe et à des méthodes de travail plus intelligentes, certaines choses que nous faisons dans le bâtiment de mon quartier général à Ottawa soutiennent directement la mission.

Il est intéressant de réfléchir à la façon dont nous pouvons éviter d'avoir à déployer une partie de nos effectifs en tirant parti d'une meilleure technologie, ici, et en misant sur la répartition du travail.

M. James Bezan: Le Centre de sécurité des télécommunications joue-t-il toujours un rôle dans la collecte de renseignements et leur partage avec la Défense nationale et les Forces armées canadiennes?

Lgén Mike Rouleau: Oui, exactement. Il s'agit d'un effort pan-gouvernemental qui va jusqu'à l'organisme d'évaluation du renseignement au sein du Bureau du Conseil privé. C'est assurément plus qu'une simple affaire militaire.

M. James Bezan: C'est formidable.

C'est intéressant de voir les effets déstabilisateurs qui se produisent en ce moment à cause de la Turquie et de la Syrie, et de l'influence russe. Puis, il y a bien sûr le Hezbollah, qui opère dans toute la région. Il est essentiel qu'il y ait ces ententes et ces échanges de renseignements rigoureux avec les partenaires du Groupe des cinq ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis.

Voilà qui est bien. Je vous remercie.

La présidente: Merci.

Monsieur Spengemann, vous avez la parole.

M. Sven Spengemann: Merci, madame la présidente.

Je voudrais prendre un moment pour réorienter une partie de la conversation que nous avons eue sur les relations Iran-Irak. Ce sont deux pays qui sont très interdépendants sur le plan historique, culturel, religieux et économique, et qui ont vécu des périodes de conflit. L'un des sites les plus sacrés de l'Islam chiite se trouve à Najaf, en Irak. D'importants pèlerinages sont organisés de l'Iran à l'Irak. De hauts fonctionnaires de l'actuel gouvernement irakien ont passé de longues périodes en Iran. La milice chiite suscite bien sûr des inquiétudes, et je vous remercie beaucoup, lieutenant-général Rouleau, de vos observations à cet égard.

La milice chiite est un sujet d'actualité depuis au moins 1991, date du soulèvement chiite dans le sud. Si vous vous dites préoccupés par la présence à grande échelle de milices chiites, je pense que ce comité devrait en prendre bonne note, peut-être même plus qu'en ce qui concerne l'état actuel de Daech. Je pense que les périodes les plus stables que la politique iranienne a connues depuis 2003 ont été lorsque la milice chiite irakienne s'était retirée en raison de la tenue de négociations calibrées sur divers sujets. Le risque maintenant est de savoir si elle se relèvera. Y a-t-il un mécontentement? Y a-t-il des raisons pour qu'elle s'active et, si c'est le cas, qu'est-ce que cela signifie pour le Canada, pour l'OTAN?

Nous sommes actuellement dans une impasse à Bagdad, avec Mohammed Allawi qui a démissionné il y a une semaine en disant qu'il ne serait pas leur homme.

Y a-t-il des mécanismes qui nous permettraient d'intervenir sur le plan régional, auprès des gouverneurs des provinces irakiennes, pour instaurer des relations axées sur la sécurité, la gouvernance et le développement humain? Si les choses ne bougent pas à Bagdad, avons-nous d'autres réseaux que nous pourrions exploiter pour atteindre d'autres parties et « microgérer » — si c'est le terme qui convient — les relations avec les commandants de la milice chiite, ou d'autres filières qui pourraient se révéler constructives... ou nous nuire? Y a-t-il une stratégie ou une capacité qui va en ce sens?

• (1655)

Mme Sandra McCardell: Je vais commencer et mes collègues pourront ensuite parler des aspects militaires.

Nous avons des relations à l'échelon régional en Irak. Une grande partie de notre programmation depuis 2016 s'est déroulée en dehors de la capitale. Nous avons travaillé sur la gouvernance — en particulier sur la décentralisation du pouvoir — et nous avons essayé de montrer l'exemple de notre structure fédéraliste à l'échelle des régions irakiennes afin de voir si cela pourrait être un mécanisme apte à combler les fossés sectaires que nous connaissons bien. Nous disposons de ces réseaux.

Nous avons des mécanismes pour améliorer la qualité de vie des Irakiens. Nous avons nos fonds de développement et nous fournissons une aide humanitaire.

Vous conviendrez probablement que cela ne remplace pas une gouvernance nationale ou un premier ministre qui serait habilité à prendre des décisions sur le destin de son pays. Sur ce point, nous restons malheureusement incapables de persuader les Irakiens de se rassembler derrière un seul dirigeant, comme d'autres le font.

Lgén Mike Rouleau: Sur le terrain, dans le cadre de l'opération IMPACT, les Forces armées canadiennes n'ont pas la responsabilité d'une zone géographique ou fonctionnelle particulière. Nous ne sommes pas responsables des feux pour l'ensemble de la coalition. Nous n'avons pas à nous occuper de la province d'Anbar. L'opération n'est pas structurée de cette façon, alors nous travaillons sur un certain nombre de bases distinctes dans différentes régions.

Je dirais que la réponse à votre question est non. Nous n'interagissons pas avec les gouverneurs régionaux parce que nous sommes plus ou moins en train d'édifier la coalition. La Combined Joint Task Force—Operation Inherent Resolve a, au nom de tous les membres de la coalition, la responsabilité d'entretenir des relations avec les autorités d'ordres de gouvernement qui sont en dessous de l'État fédéral. Je peux vous assurer que c'est ce qui se fait et que cela ne relève pas des Forces armées canadiennes en tant que telles.

M. Sven Spengemann: Avez-vous autre chose à dire sur les milices irakiennes et sur l'ampleur de l'inquiétude qu'elles suscitent? Y a-t-il quelque chose que ce comité pourrait examiner ou pour lequel il pourrait venir en aide?

Lgén Mike Rouleau: Non, monsieur. Vous êtes de toute évidence très au fait de ce qui se passe là-bas. Il n'y a rien qui me saute à l'esprit à part ce que j'ai dit au sujet de l'inquiétude que suscite ce groupe en particulier.

M. Sven Spengemann: D'accord. Je vous remercie.

La présidente: Très bien.

Monsieur Baker, c'est à vous.

M. Yvan Baker: Merci, madame la présidente.

Vous avez parlé d'un certain nombre de menaces pour la paix et la sécurité dans cette région. Selon vous, quelle est la plus grande d'entre elles?

Mme Sandra McCardell: La plus grande menace pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient... Cela me donne l'occasion de vous informer que, comme nous l'avons déjà mentionné, la stratégie pour le Moyen-Orient dans le cadre de laquelle nous avons travaillé jusqu'ici arrivera à son terme à la fin de l'année financière 2020-2021. En fait, nous tentons actuellement de cerner l'élément central qui pourrait apporter la stabilité au Moyen-Orient.

Tout le monde sait très bien qu'il s'agit d'une région qui est instable depuis longtemps, qui est incapable de fournir des services à sa population. C'est pour cela que nous et nos partenaires des Forces armées canadiennes y sommes retournés à plusieurs reprises.

Il y a certaines choses que nous ne pouvons pas changer. Nous ne pouvons pas changer la géographie du Moyen-Orient et nous ne pouvons pas changer les luttes de pouvoir que se mènent les différentes puissances de cette région. Ce sur quoi nous pouvons travailler, je pense, c'est le renforcement des pays de la région. C'est la raison d'être du partenariat que nous avons aux termes de la stratégie pour le Moyen-Orient.

Affaires mondiales Canada se concentre sur les programmes qu'il met de l'avant pour renforcer de la gouvernance des pays concernés ou travaille de façon plus spécifique sur des programmes de stabilisation aptes à donner à ces pays la capacité d'assurer la sécurité jusqu'aux limites de leurs frontières. Dans certains cas, comme avec la route en Jordanie dont le général a parlé, c'est tout à fait vrai. Nous essayons également de nous assurer qu'il y a les outils nécessaires pour gouverner correctement.

En ce qui concerne ce que le Canada peut faire de l'extérieur, nous devons vraiment nous concentrer sur le renforcement de la capacité de ces États à gouverner efficacement, en incluant toutes leurs diverses populations et de manière à ce qu'ils puissent gérer les relations avec leurs voisins.

En résumé, même si beaucoup de personnes pourraient rédiger leur thèse de doctorat sur ce sujet, permettez-moi de dire qu'il y a toute une série de raisons. Il reste que ce qui est important, c'est que le Canada trouve sa place là où il peut contribuer à une paix durable.

• (1700)

M. Yvan Baker: Lors de vos déclarations liminaires, je crois, sauf erreur, qu'il y a eu un commentaire sur la lutte contre la propagande de Daech. Pourriez-vous nous parler un peu de ce qui est fait pour contrer cette propagande, le cas échéant, que ce soit dans le cadre de notre mission ou, plus largement, par l'intermédiaire de la coalition?

Lgén Mike Rouleau: Je vous remercie de cette question on ne peut plus actuelle.

Une chose dont je suis convaincu, c'est que le théâtre de l'information est, essentiellement, le théâtre central du conflit, et la forme que cela prend est quelque chose qui n'existait même pas il y a 20 ou 30 ans. Bien que je n'aie rien dit dans mon exposé sur la lutte contre la propagande ou quelque chose du genre, nous sommes toujours aux aguets de la désinformation que peuvent faire circuler nos adversaires. Nous cherchons toujours des moyens de contrer cette désinformation aussi rapidement que possible avec des informations précises afin d'éviter que nous soyons présentés sous un jour négatif ou que les gens commencent à croire que nous faisons quelque chose qui est contraire au droit des conflits armés, ou quoi que ce soit d'autre.

Nous essayons d'affiner notre jeu à cet égard. Nous n'avons pas d'équipes de coopération civilo-militaire ou de capacité d'opérations psychologiques sur le terrain. Cela ne fait pas partie de la fonction de l'opération IMPACT, mais nous sommes évidemment très attentifs à la communication stratégique et à l'aspect narratif des choses. Au niveau opérationnel, nous recherchons toujours la plus grande clarté possible et les plateformes appropriées pour communiquer cette clarté.

La présidente: Monsieur Garrison et monsieur Boudrias, ça va?

Je vais donner la parole à Mme Vandebeld pour la dernière question.

Mme Anita Vandebeld: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis consciente qu'en ce moment même, beaucoup de membres des familles de nos troupes sont probablement en train d'écouter. J'ose imaginer que certains s'inquiètent au sujet de la COVID-19 et de la sécurité de leurs proches. Je me demande simplement si vous aimeriez dire quelque chose à ces familles qui pourraient écouter au sujet des précautions qui sont prises à cet égard ou leur indiquer s'il existe d'autres moyens de communication. Vous comprendrez que beaucoup d'entre nous ont des gens dans leur propre circonscription qui pourraient les appeler pour leur poser des questions là-dessus.

Lgén Mike Rouleau: Ce n'est pas particulier à l'Irak, mais il y a quatre ou cinq jours, j'ai institué pour mon commandement — qui comprend toutes les opérations déployées — des mesures d'atténuation très strictes. Par exemple, tous les déplacements non essentiels qui ne sont pas directement liés aux résultats d'une mission principale sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Il existe des restrictions de ce type, tout cela dans le but de préserver la force. S'il doit y avoir un pic d'infections à la COVID-19, nous voulons essayer de garder l'amplitude de ce pic au minimum et agir de manière à ce que nos effectifs ne tombent pas tous malades en même temps. Nous essayons de préserver la force.

Je voudrais dire aux familles que nous prenons toutes les mesures de précaution possibles tout en restant conscients que nous devons rester prêts à remplir notre mission. Cela ne veut pas dire que nous pouvons nous isoler et nous cacher de quelque chose. Nous ne nous contentons pas de mettre en place des mesures d'atténuation. Nous faisons également preuve de diligence raisonnable afin que, quand cela se produira — et non pas si cela se produit, car, dans une certaine mesure, nous aurons vraisemblablement des personnes qui seront infectées —, nous ayons les ressources et le savoir-faire adéquats en place, et ce, jusqu'à l'évacuation. Je suis encouragé par ce que disent les experts: la grande majorité des membres des Forces armées canadiennes devraient s'en sortir en raison de leur âge, mais nous prenons quand même toutes les précautions qui s'imposent.

Mme Anita Vandebeld: Merci beaucoup.

La présidente: Sur ce, nous allons mettre fin à cette partie de la séance.

Je tiens à vous dire combien il était rafraîchissant de vous entendre tous les quatre et de pouvoir embrasser ces questions d'un point de vue stratégique. En parlant avec nos collègues d'Affaires mondiales Canada, et en voyant le lien et les relations qui existent entre ces deux-là et les militaires, je pense que nous pouvons nous réjouir. Je pense que si nous donnons l'exemple ici, chez nous, cela sera très utile pour nous ainsi que pour le reste du monde.

De ma part et de celle de tous mes collègues du Comité, je vous remercie beaucoup pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui. C'était formidable.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour remercier nos invités en personne, puis nous reprendrons nos travaux.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>